

Zeitschrift: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1041

Artikel: Armée 95 : une étape provisoire
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une étape provisoire

(jd) Le projet Armée 95 traduit une conception toute nouvelle de la défense militaire (DP 1040). L'idée dominante est celle d'un engagement différencié de formations extrêmement mobiles susceptibles d'intervenir en tous points du territoire. Finie la défense statique où chaque unité tient sa zone dans le cadre d'un scénario qui voit déferler de l'est des vagues d'unités mécanisées.

Mais les moyens ne paraissent pas à la hauteur de cette nouvelle stratégie. Le dégraissage préconisé par Kaspar Villiger n'a pas été mené avec toute la rigueur nécessaire: 450 000 hommes, c'est encore trop pour cette armée mobile d'un nouveau type, même si l'infanterie se voit amputée de 40% de ses effectifs. Cette timidité du DMF, la *Neue Zürcher Zeitung* l'explique en grande partie par la résistance des cantons peu disposés à abandonner leur droit traditionnel sur les unités d'infanterie. C'est ainsi que, selon Marcel H. Keiser, spécialiste des affaires militaires à la *Weltwoche*, les effectifs du corps d'armée de montagne

continueront d'être fixés en fonction du nombre de cantons concernés. Pourtant, toujours selon Keiser, le DMF a étudié une variante qui admet comme suffisant un effectif de 200 000 hommes.

Aux sceptiques — à quoi bon se défendre ? — et aux idéalistes — il n'y a plus de risque de conflit armé en Europe — il faut redire avec insistance que la disparition de l'antagonisme des blocs, si elle ouvre des perspectives favorables en Europe, n'est pas la condition suffisante pour assurer la sécurité collective du continent. Ce système est encore à construire. Dans l'intervalle, la Suisse est non seulement légitimée à assurer sa défense; elle a le devoir de le faire par solidarité européenne, dans l'attente d'une organisation collective dans laquelle elle pourra s'intégrer.

C'est pourquoi Armée 95 n'est qu'une étape. L'adaptation à une situation fluide exigera du DMF une attitude plus ouverte, une prise en compte sans restriction des valeurs et des comportements de la société civile. Or cet état d'esprit ne caractérise pas particulièrement une administration qui campe sur les avantages acquis et habituée à régler ses problèmes à l'abri de l'opinion publique. On peut mesurer les réticences de l'administration militaire à opérer sa révolution culturelle à son refus de prendre en considération un certain nombre de propositions de la commission Schoch: création d'un conseil consultatif pour la politique de sécurité chargé d'analyser en permanence la menace et de proposer des mesures adéquates; suppression de la justice militaire; abandon de dispositions disciplinaires tâillonnes comme celle portant sur la coupe de cheveux; soumission des projets militaires aux prescriptions de la protection de l'environnement.

La crédibilité de l'armée, fortement mise en cause dans l'opinion publique ces dernières années, ne pourra être rétablie qu'au prix d'une conception clairement exprimée et d'un choix de moyens adéquats, dans la perspective future d'une solution européenne. Cette crédibilité dépendra aussi de la mise en place rapide d'un service à la communauté offrant à chacun et à chacune la possibilité d'un service civil ou militaire; à cet égard le projet Barras soumis au peuple diman-

che prochain n'est en rien satisfaisant. Enfin la réduction de la méfiance à l'égard de l'armée passe par l'abandon de l'attitude arrogante du DMF, qui trop souvent se considère comme un Etat dans l'Etat. Le récent exemple du centre sportif de la Lenk, construit au mépris des procédures démocratiques, celui de la place d'armes de Saint-Gall où le DMF se révèle incapable de dialoguer raisonnablement avec les organisations de protection de la nature, sont là pour en témoigner. Dans la foulée, Kaspar Villiger a annoncé un projet de restructuration de son département qui pourrait conduire à un rajeunissement des effectifs et à une réduction d'un quart du nombre des fonctionnaires. Il serait bien inspiré de plancher également sur la manière d'améliorer l'état d'esprit de ses services. ■

EN BREF

L'hebdomadaire *The European* a publié comme «photo de la semaine» une demi page consacrée au serment de la Garde suisse du Vatican en notant que c'est le corps militaire le plus ancien encore existant (fondation en 1506).

Publication d'un rapport intitulé (traduction): «Danger démographique, migration» dans le mensuel militaire *ASMZ*. C'est le produit d'un cours opérationnel et il envisage les cas où l'armée devrait intervenir pour maîtriser l'afflux de réfugiés. Les thèses publiées indiquent comme préalable une claire définition de la politique envisagée par les autorités.

Le club de football *Young-Boys*, de Berne, impose contractuellement l'apprentissage du bernois aux joueurs étrangers.

Une inflation de listes est à envisager pour les prochaines élections nationales. C'est ainsi que pour sauver son siège dans le canton de Berne et pour tenir compte de nombreuses tendances que seul le catholicisme commun réunit, quatre listes PDC apparentées seront probablement déposées: une de l'ancien canton, une du Jura sud, une du Laufonnais et une «jeune PDC». Il faut ratisser large.

Débat, niveau zéro

(suite de la première page)

taux au moins doubles pour réduire fortement l'impôt fédéral direct relève de la provocation sociale et de la malhonnêteté intellectuelle. En fait, on sait exactement ce qui se prépare en cas de rejet du paquet prétendument mal ficelé: les banques menaceront encore plus fort de partir, en vue d'obtenir la révision des droits de timbre (moins 500 millions au bas mot) sans contrepartie du côté de l'imposition des personnes morales. Les exportateurs continueront à payer la taxe occulte et les consommateurs un Icha fondé sur des schémas de consommation complètement démodés. Et la Suisse aura fait une belle démonstration de son incapacité de réforme intérieure et de sa souveraine indifférence à ce qui se passe autour d'elle.

YJ